

Apport de la Fédération des Aroéven

Faire vivre la laïcité et la citoyenneté dans les Projets Educatifs de Territoire

Fédération des Aroéven-Foéven
67, rue Vergniaud - Porte L - 75013 PARIS
www.aroeven.fr - www.vacances-aroeven.fr - bafabafd.aroeven.fr



Sommaire

| | |
|--|----|
| La mobilisation en faveur de la citoyenneté et de la laïcité : un engagement collectif ! | 5 |
| Construire des liens entre la démocratie scolaire et la démocratie territoriale. | 6 |
| Agir en faveur d'un climat apaisé sur tout le territoire : comment inclure la médiation par les pairs dans un PEDT ? | 7 |
| L'éducation au développement durable : une approche territoriale. | 8 |
| L'éducation à la mobilité et la citoyenneté européenne. | 9 |
| Inclure des actions spécifiques dans les Temps d'Accueil Périscolaire. | 10 |
| L'importance de la formation continue. | 13 |

La mobilisation en faveur de la citoyenneté et de la laïcité : un engagement collectif !

La circulaire N°2013-036 du 20 mars 2013 développe le cadre des Projets Educatifs de Territoire. Elle inscrit la volonté de garantir la continuité éducative entre les projets d'école ou d'établissement et les activités proposées aux élèves en dehors des temps scolaires.

La finalité du dispositif est d'agir en faveur de la réussite éducative et de la lutte contre les inégalités scolaires par le biais de l'accessibilité de tous à des temps éducatifs de qualité. Le projet prévoit prioritairement, mais non exclusivement, des activités proposées pendant le temps périscolaire. Il s'appuie sur les personnels d'animation et mobilise le mouvement associatif (associations complémentaires de l'enseignement public, mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, mouvement sportif local, institutions culturelles, associations locales etc..). Il peut également mobiliser les bénévoles et les associations de parents.

La valeur du PEDT est de favoriser, grâce aux partenariats, la participation de tous les acteurs du territoire à ce projet commun. Il offre un cadre permettant l'écriture de projets partenariaux et favorise, de fait, le développement d'actions pédagogiques. La continuité éducative est au centre des préoccupations ; sa réalisation est une formidable opportunité pour les adultes et les jeunes du territoire. La mutualisation des compétences est favorable aux initiatives, à l'entraide, à l'innovation, au développement de solidarités... C'est pourquoi le PEDT peut participer à l'animation d'une dynamique territoriale.

La Fédération des Aroéven-Foéven vous propose, par le biais de ce document, des exemples de modalités éducatives que vous pouvez inclure dans les PEDT. Elles sont accessibles et permettent d'intégrer dans votre projet des dimensions favorisant l'éducation à la citoyenneté en références aux valeurs et aux principes de la laïcité.

De nombreuses actions existent, leur qualité et les apports éducatifs qu'elles génèrent sont reconnus. Il est aujourd'hui nécessaire de permettre à ces initiatives d'intégrer le cadre éducatif quotidien. Des thématiques telles que la démocratie, la résolution non violente des conflits, le développement durable et la citoyenneté européenne peuvent s'inclure dans un PEDT.

L'apprentissage des valeurs de la laïcité nécessite de poser, en amont, des principes pédagogiques dont il convient, ici de partager les fondements :

L'apprentissage des fondamentaux démocratiques.
L'éducation à la responsabilisation.
L'ouverture de l'école sur son environnement et à l'international.
La nécessaire posture éthique de l'éducateur.

Construire des liens entre la démocratie scolaire et la démocratie territoriale

L'éducation à la citoyenneté est l'une des spécificités de la Fédération des Aroéven. Nous connaissons bien les modalités éducatives et les possibilités de mise en œuvre de cette éducation. Nous accompagnons, plus spécifiquement, les équipes éducatives à la mise en place de ce que l'on nomme, la démocratie scolaire. Nous formons aussi bien les élèves à prendre leur posture d'élus que les membres des équipes éducatives à faire vivre la démocratie à l'école.

Cette éducation cible les objectifs suivants : l'apprentissage du débat, de l'échange, de la confrontation des idées et des points de vue, le partage de la parole.

Le PEDT en tant que projet éducatif, peut, dans le souci de mobiliser tous les acteurs du territoire sur la citoyenneté et la laïcité, inclure l'éducation à la responsabilisation des jeunes. C'est l'opportunité, pour les acteurs territoriaux de pouvoir construire des liens entre la mise en œuvre de la démocratie scolaire et les instances de démocratie locale : ouvrir l'école, le collège et le lycée sur son territoire, chercher à transférer les compétences pour concrétiser des apprentissages et donner du sens aux projets de classe.

Des possibilités de mise en œuvre :

Instaurer les liens entre les conseils d'École et les conseils municipaux des jeunes.

Dans le cadre des conseils d'école, l'équipe éducative, en partenariat avec les acteurs territoriaux, peut construire les modalités de formation et d'accompagnement des élèves siégeant au conseil municipal des jeunes. Les élus, les équipes éducatives, les associations élaborent ensemble un projet territorial favorisant la participation active des jeunes dans la vie de la cité. Nos associations sont en mesure de pouvoir accompagner cette initiative qui peut apparaître à la fois dans le cadre des temps périscolaires, mais aussi, dans le cadre scolaire en partenariat avec les enseignants.

Permettre aux instances démocratiques scolaires de participer aux instances publiques.

Sur un territoire, à l'échelle départementale par exemple, il est possible de faire appel aux Conseils de la Vie Collégienne des établissements d'un bassin. Ces derniers peuvent alors composer une délégation représentative pouvant siéger au Conseil Général des jeunes.



Agir en faveur d'un climat apaisé sur tout le territoire : comment inclure la médiation par les pairs dans un PEDT.

La majorité des Aroéven développent et proposent des actions de médiation dans leur académie. Ces dernières années, nous avons constaté une évolution de la demande qui répond aux adaptations du dispositif et aux accompagnements et formations nécessaires que nous devons mettre en œuvre pour son efficacité et sa pérennisation.

L'expérience du Mouvement est réelle dans la mise en œuvre et l'accompagnement de dispositifs de médiation par les pairs. C'est à ce titre que les Aroéven ont pris l'initiative de faire évoluer les modalités de sensibilisation, d'initiation et de formation au projet pour les adultes.

Les actions sur la thématique de la médiation sont aujourd'hui visibles :

- dans le cadre de la formation initiale,
- dans le cadre de la formation continue en académie,
- dans le cadre des PEDT,
- et dans le cadre des écoles et des établissements scolaires.

«La médiation par les pairs» est un dispositif de résolution non violente des conflits. Nous pouvons l'associer à l'éducation à la non violence, mais elle participe avant tout à l'apprentissage citoyen du «vivre-ensemble», de l'éducation à la tolérance et à la laïcité. Elle permet d'aider les élèves à développer leur conscience de l'autre, leur empathie. C'est une activité coopérative dans le sens où elle incite les élèves à «faire ensemble» : ils doivent construire collectivement des solutions ou des voies de résolution pour des petits conflits (bousculades, insultes racistes ou sexistes, dites de vive voix ou sur internet...), des rumeurs, des différends sentimentaux, voire des petites bagarres. Mais les séances de médiation peuvent aussi traiter des regards, des discriminations vis-à-vis des élèves qui réussissent à l'école par exemple (les préjugés sur les «intellos»). Ces différents types d'incidents, bien souvent, s'enveniment s'ils restent non traités, faute de temps, de disponibilité ou simplement parce qu'ils sont minimisés. Le cyber harcèlement est l'une des modalités de harcèlement traité en séance de médiation.

L'engagement des écoles et des établissements scolaires dans la mise en œuvre d'un dispositif comme la médiation par les pairs peut s'inclure dans un projet territorial. Nous avons l'exemple d'un PEDT engagé dans l'éducation à la résolution non violente des conflits. Il prévoit :

- la formation des élèves et des équipes éducatives de deux écoles,
- la formation des adultes de la maison de quartier,
- la formation des adultes du club sportif,
- et enfin, la formation des personnels territoriaux.

Ce projet permet la mise en place de séances de médiation à tous les temps de vie des jeunes et inclut, de fait, une culture d'éducation à la non violence sur tout un territoire.



L'éducation au développement durable : une approche territoriale.

L'éducation au développement durable revêt un caractère nécessairement global qui dépasse les frontières de l'école. Le recyclage des déchets, le développement d'énergies nouvelles, la biodiversité, la régulation climatique, les politiques vertes de lutte contre la pollution sont autant de sujets contemporains qui mobilisent les territoires.

L'éducation au développement durable favorise l'ouverture de l'école sur son territoire. Elle permet d'asseoir auprès des jeunes la fonction sociale des disciplines : En quoi ce que j'apprends me permet-il de comprendre mon territoire ? Elle favorise l'acquisition du caractère systémique des savoirs. C'est aussi l'éducation à la responsabilité collective qui va à l'encontre d'une conception univoque de la vérité, d'une pratique ou d'une confession. L'éducation au développement durable permet de penser la notion de responsabilité partagée.

Le PEDT offre une structure partenariale riche dans laquelle de nombreuses modalités de mise en œuvre sont possibles. Ce choix permet le décloisonnement des apprentissages et favorise la continuité éducative nécessaire à tout apprentissage complexe. Dans un article, Christian Lippold développe sa conception de cette éducation. Cette réflexion accompagne l'insertion de ce projet dans les PEDT : «A rebours d'une approche moralisatrice ou culpabilisatrice dont l'objectif serait de diffuser des comportements « vertueux», il s'agit tout au contraire de responsabiliser les futurs citoyens :«éduquer au choix» et non «enseigner des choix». Dans cette perspective, toutes les disciplines sont mobilisées, car l'étude de la complexité ne peut se satisfaire d'une démarche approximative ou univoque. Bien loin de nier ou de minorer le rôle des connaissances, l'éducation au développement durable passe donc nécessairement par l'acquisition, la maîtrise et le croisement de savoirs disciplinaires qui ne prennent toutefois sens que dans le cadre plus large d'un projet amenant les élèves à résoudre des problèmes concrets à travers une approche systémique. Cette démarche de projet ne saurait cependant être le simple cadre d'un enseignement au sujet du développement durable, mais doit aussi conduire à une réflexion sur les valeurs et à une prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives qui se traduit notamment par une nécessaire solidarité entre territoires et les générations »¹.

Un exemple d'initiative : les Eco-messagers. Echange de jeunes européens Erasmus + jeunesse.

Convaincue que l'éducation par les pairs est un moyen remarquable de s'approprier les enjeux du développement durable et d'associer les jeunes les plus éloignés du discours public, notre association souhaite renforcer son dispositif d'"éco-messagers" grâce à l'échange de bonnes pratiques entre jeunes Européens et permettre à terme la création d'un réseau européen. Les jeunes "éco-messagers" ne sont pas des "experts" mais des jeunes désireux de partager au niveau de leur quartier, mairie, établissement scolaire, les moyens d'action et d'engagements possibles pour participer à la lutte contre les changements climatiques. Cet échange de jeunes européens permettra aux participants de développer une vision plus globale de leur expérience, en découvrant d'autres pratiques de jeunes "éco-messagers", en échangeant de nouveaux outils de mobilisation et réflexion. Ce projet répond ainsi au besoin des jeunes de s'approprier le débat environnemental et de faire entendre leurs voix aux niveaux local et global. Il devrait, de ce fait, permettre à la fois un renforcement de la citoyenneté européenne des participants; une participation associative et politique des jeunes accentuée; un engagement et une compréhension des questions environnementales et de développement durable consolidés.



¹ LIPPOLD C., « L'éducation au développement durable, de nouvelles pratiques pour un apprentissage de la complexité », in Développement durable, pratiques citoyennes, La Revue Foéven, Ressources éducatives, N°160, 2010.

En février 2013, le Comité Interministériel dédié à la Jeunesse adoptait un «*Plan d'action pour la jeunesse*» qui identifie 13 enjeux pour favoriser l'autonomie des jeunes et leur participation à la vie sociale. Parmi ces 13 enjeux plusieurs peuvent apparaître dans les PEDT en lien avec les thématiques laïcité et citoyenneté. Nous en citons un qui nous semble fondamental et trop souvent mis à l'écart : «*Accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale*». Dans son rapport, le Comité interministériel précise que l'impact de la mobilité apparaît clairement dans les évaluations des expérimentations : la valorisation de soi, la mobilisation dans un parcours d'insertion sociale et l'ouverture culturelle plus particulièrement.

La mobilité intègre aujourd'hui les discours pédagogiques. Nous citerons Philippe Meirieu «*Dans la mobilité, le jeune découvre le droit à la ressemblance et à la différence. Cette différence, j'ai le droit qu'on la respecte. Mais le droit à la différence pourrait devenir une exacerbation, une promotion de l'individualisme systématique s'il n'était conjugué en permanence au droit à la ressemblance : nous sommes différents mais nous nous ressemblons fondamentalement : notre désir d'être heureux, de participer à un monde commun, qui garantit notre avenir commun et l'avenir de la planète.*»².

La mobilité nécessite un apprentissage progressif au même titre que les autres. Il s'agit d'une culture à acquérir, qui ouvre des voies éducatives majeures pour les équipes éducatives et les jeunes. Elle favorise la prise de conscience qu'il n'y a de culture que construite dans l'échange interdisciplinaire, interculturel et dans le partage des savoirs.

Cette culture de la mobilité des jeunes peut être encouragée dès le plus jeune âge. Les classes de découvertes permettent dès l'école primaire une initiation à la mobilité (mobilité qui peut être locale, mais aussi binationale). Cette mobilité locale, qui tend vers l'europpéen et l'international, peut-être également se retrouver dans les séjours de vacances. En 2013, alors ministre de la Jeunesse et des Sports, Valérie Fourneyron avait reconnu l'apport essentiel des «colos» pour permettre à tous les jeunes un accès aux vacances et à la mobilité : «*formidables espaces de construction individuelle et collective, temps utiles à chacun pour forger ses expériences, en dehors du foyer parental*».

Le PEDT est un collectif qui ne peut se suffire à lui-même. Il doit s'ouvrir aux autres, à d'autres PEDT et, de fait, à des échanges impliquant la mobilité, des brassages culturels entre les territoires, au niveau national, européen et international.

La multiplicité des actions et le rapprochement entre acteurs de l'éducation sont autant de possibilités de sensibiliser les jeunes à la mobilité et à la citoyenneté européenne. Au cœur des établissements scolaires, dans les Maisons des Lycéens, nos associations accompagnent les jeunes dans leurs projets européens. Cet investissement associatif renforce l'engagement des jeunes, leur capacité d'entreprendre et dynamise la vie scolaire. C'est aussi un moyen de lutter contre le décrochage scolaire. Il ne faut pas limiter la mobilité européenne à sa dimension économique et accepter de ne pas définir uniquement ces échanges en terme de compétences pour le marché du travail, mais reconnaître la valeur sociale de former des jeunes citoyens européens curieux, autonomes, ouverts sur l'Autre.



² Conférence-débat organisée le 27 mai 2013 au CIDJ de Paris, dans le cadre de la semaine européenne de la jeunesse : «*la mobilité non formelle en Europe, un levier dans le parcours des jeunes*».

Inclure des actions dans les Temps d'Accueil Périscolaire.

Nous vous proposons la présentation de deux actions actuellement en œuvre sur des temps périscolaires.

Thème

- Sensibiliser des enfants à la solidarité et à la citoyenneté.
- Accompagner les enfants à la réalisation du projet solidaire et citoyen.

Intitulé de l'activité

Le Bric-à-brac solidaire.

Territoire du PEDT

Auvergne – Puy de Dôme
Commune de St Genès Champanelle

Structure qui porte l'expérience

Aroéven Auvergne, 22 rue Beau de Rochas - Zac de l'Artière - 63110 Beaumont. Tél. 04 73 91 27 02

Public concerné :

Enfants de 5 à 12 ans

Organisation du temps libéré (TAP)

1 heure de TAP, 2 jours par semaine (mardi et vendredi)

Acteurs participant à l'action

- Responsable du service jeunesse de la collectivité
- Enseignants volontaires
- Centres de loisirs

Partenaires techniques/financiers

- La Jeunesse au Plein Air
- L'Aroéven
- La commune de St Genès Champanelle

Contexte/Élément déclencheur

L'école est un droit, les vacances aussi. Cependant, les vacances des enfants et des jeunes représentent aujourd'hui en France une véritable injustice sociale.

“Le taux de départ en vacances des enfants et des jeunes ne progresse plus et, d'autre part, les inégalités se renforcent. Les enfants de familles à revenu inférieur à 1500 € mensuels sont en effet de moins en moins nombreux à pouvoir partir en vacances (59 % d'entre eux en 2004 et 50 % en 2011) et un tiers d'entre eux n'a pas quitté son lieu de résidence pour une à trois nuits “ source OVLEJ.”

Objectifs de l'action

- Sensibiliser les enfants au non départ de nombreux enfants en vacances.
- Inviter les enfants à s'exprimer comme ils le souhaitent sur la solidarité, les vacances.
- Leur donner envie d'être acteur d'une action solidaire et citoyenne sur leur territoire.
- Inciter les familles, l'école, le centre de loisirs à donner et à communiquer avec les enfants sur l'intérêt d'être solidaire.

Descriptif de l'action

- Premier temps fondé sur la parole des enfants.
- Deuxième temps sur l'organisation de la journée de solidarité.
- L'animation par les enfants et les animateurs de la journée de solidarité.
- Evaluation et valorisation du projet avec les enfants.

Thème

- Apprentissage des fondements de la citoyenneté par le jeu.

Intitulé de l'activité

Tous citoyens avec l'Aroéven !

Territoire du PEDT

Paris

Structure qui porte l'expérience

Aroéven de Paris, 16 bis, avenue Marc Sangnier, 75014 Paris. Tél : 01 45 39 25 35

Public concerné :

Enfants de 6 à 12 ans.

Organisation du temps libéré (TAP)

La séance dure 1h.

Acteurs participant à l'action

Les animateurs Aroéven, les enseignants volontaires.

Partenaires techniques/Financiers

- La Mairie de Paris
- L'Aroéven.

Contexte/Elément déclencheur

La citoyenneté est l'un des principaux champs d'action de l'Aroéven. C'est pourquoi nous organisons des séances sur cette thématique dans le cadre des PEDT. L'approche du concept par le jeu permet à la fois le développement de connaissances mais aussi l'expérience de la vie du groupe, qui est l'un des fondements du vivre ensemble. Cette séance utilise un jeu collectif, coopératif. Cet outil nous permet d'accompagner les enfants à comprendre la nécessité du cadre et des règles pour vivre ensemble.

Objectifs de l'action

Eduquer au vivre ensemble grâce au support du jeu.

Accompagner les enfants dans des apprentissages thématiques engagés dans le jeu :

- La santé,
- La connaissance des institutions et de la citoyenneté,
- La protection de l'enfance et de l'adolescence,
- Le développement durable et les gestes éco-citoyens.

S'amuser ensemble.

Descriptif de l'action

Cette animation répond aux règles de jeu de plateau. Des équipes sont constituées. Elles vont évoluer ensemble tout le long de la séance.

Thème

- Citoyenneté et vivre ensemble

Intitulé de l'activité

Toi, moi, nous.

Territoire du PEDT

Aquitaine

Structure qui porte l'expérience

Aroéven Aquitaine, Tour Paul Victor de Sèze, 114 rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux.

Public concerné

Enfants de 6 à 12 ans.

Organisation du temps libéré (TAP-NAP)

6 séances de 2 heures.

Partenaires techniques/Financiers

- La Mairie de Bordeaux
- L'Aroéven

Contexte/Elément déclencheur

Le projet de l'Aroéven est de chercher, en complément des temps de classe, à accompagner les enfants à poser du sens sur les apprentissages scolaires. Ces séances sont fondées sur la découverte de ce qu'est la citoyenneté par le biais de l'éducation à la diversité.

Les objectifs de l'action

Eduquer au vivre ensemble par le biais de la pédagogie coopérative.

Permettre aux enfants d'exprimer leurs conceptions, point de vue et émotions.

Accompagner les élèves à prendre conscience que :

- la différence est inhérente à chacun (personne n'est pareil).
- qu'ensemble, les différences peuvent devenir une force (complémentarité).

Descriptif de l'action

Les 6 heures de séances proposent une évolution progressive d'une réflexion sur la vie en collectivité. Des expériences, des jeux, des lectures aident les enfants à prendre conscience des enjeux et des modalités qui permettent de vivre ensemble, en paix.

L'importance de la formation des intervenants

Dans le cadre du développement des volets laïcité et citoyenneté des PEDT, nous ne pouvons faire l'impasse de la formation des intervenants. La circulaire N°2013-036 du 20 mars 2013 stipule que «*Le PEDT doit servir d'appui à une démarche de professionnalisation des intervenants rémunérés et de formation de bénévoles.*»

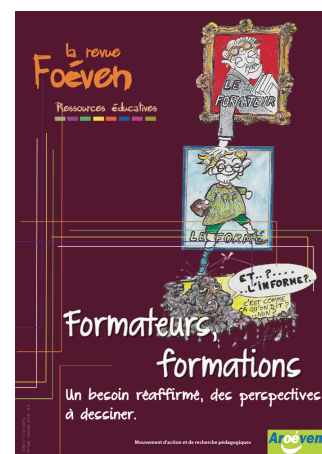
Les collectivités territoriales expriment des besoins en formation initiale et continue des intervenants du périscolaire, mais non exclusivement. Nous faisons aussi référence aux acteurs du territoire, qui s'engagent dans la mise en œuvre du projet : membres des équipes éducatives, parents, bénévoles des associations, personnels territoriaux, personnels des bibliothèques, des maisons des jeunes...

Permettre la mise en œuvre des éducations à : la responsabilisation, la citoyenneté, aux valeurs de la laïcité, nécessite de mettre en question la posture de l'éducateur. L'adulte transmet, par sa posture, sa manière d'être au quotidien, des valeurs, des repères qui participent à l'éveil de l'enfant, à sa construction.

Il est nécessaire d'inscrire dans la formation BAFA des éléments de réflexion sur la laïcité et d'inciter les animateurs à s'inscrire dans un cadre de formation continue intégrant ces exigences afin de générer régulièrement le questionnement de l'adulte sur ces sujets : le respect de l'autre, l'égalité devant la loi, l'égalité devant la culture.

La formation est un levier pour accompagner la mise en œuvre d'une politique éducative locale.

À l'échelon départemental, il serait pertinent d'associer les organismes formateurs BAFA qui accompagnent les réflexions sur les contenus des PEDT aux CESC départementaux.



Pour que l'engagement devienne collectif avec des objectifs de démocratie scolaire et territoriale il faut que le partage de cette culture se fasse de manière coordonnée à partir d'objectifs assignés par les CESC départementaux.

Contacts Aroéven en région

Fédération des Aroéven-Foéven Tel. +33-1 45 88 62 77 Courriel contact.foeven@aroeven.fr

www.aroeven.fr - www.vacances-aroeven.fr - www.bafabafd.aroeven.fr

| Académie | Téléphone | Courriel |
|------------------------------------|----------------|--|
| Aix-Marseille - PACA | 04 91 55 43 29 | aroeven.paca@aroeven.fr |
| Amiens - Picardie | 02 35 98 01 80 | aroeven.rouen@aroeven.fr |
| Besançon - Franche-Comté | 03 81 88 20 72 | aroeven.besancon@aroeven.fr |
| Bordeaux - Aquitaine | 05 40 54 70 40 | aroeven.aquitaine@aroeven.fr |
| Caen - Normandie | 02 31 94 56 95 | aroeven.caen@aroeven.fr |
| Clermont-Ferrand - Auvergne | 04 73 91 27 02 | aroeven.clermont-fd@aroeven.fr |
| Créteil - Ile de France | 01 45 88 62 77 | aroeven.creteil@aroeven.fr |
| Dijon - Bourgogne | 03 80 67 33 43 | aroeven.dijon@aroeven.fr |
| Grenoble - Rhône Alpes | 04 76 44 43 43 | aroeven.grenoble@aroeven.fr |
| Lille - Nord Pas de Calais | 03 20 75 10 85 | aroeven.lille@aroeven.fr |
| Limoges - Limousin | 05 55 11 40 05 | aroeven.limoges@aroeven.fr |
| Lyon - Rhône Alpes | 04 78 58 17 05 | aroeven.lyon@aroeven.fr |
| Montpellier - Languedoc Roussillon | 04 67 02 41 20 | aroeven.montpellier@aroeven.fr |
| Nancy-Metz - Moselle | 03 83 55 32 52 | aroeven.lorraine@aroeven.fr |
| Nantes - Pays de la Loire | 02 40 34 20 02 | aroeven.nantes@aroeven.fr |
| Nice - PACA | 04 91 55 43 29 | aroeven.paca@aroeven.fr |
| Orléans-Tours - Centre | 02 38 54 15 09 | aroeven.centre@aroeven.fr |
| Paris - Ile de France | 01 45 39 25 35 | aroeven.paris@aroeven.fr |
| Poitiers - Poitou Charentes | 05 49 45 24 34 | aroeven.poitiers@aroeven.fr |
| Reims - Champagne Ardenne | 03 26 47 11 36 | aroeven.reims@aroeven.fr |
| Rennes - Bretagne | 02 99 63 15 77 | aroeven.bretagne@aroeven.fr |
| Rouen - Normandie | 02 35 98 01 80 | aroeven.rouen@aroeven.fr |
| Strasbourg - Alsace | 03 88 60 00 39 | aroeven.alsace@aroeven.fr |
| Toulouse - Midi Pyrénées | 05 61 53 54 12 | aroeven.toulouse@aroeven.fr |
| Versailles - Ile de France | 01 69 53 01 41 | aroeven.versailles@aroeven.fr |
| Fédération des Aroéven-Foéven | 01 45 88 62 77 | contact.foeven@aroeven.fr |

Pour les académies hors métropole, contacter la Fédération.